

Exposition horlogère à Lausanne

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **5 (1867)**

Heft 21

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-179371>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Pour la Suisse: un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr. — Pour l'étranger: le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Exposition d'horticulture à Lausanne.

La Société d'horticulture du canton de Vaud, qui manifeste depuis quelques années une grande activité, organise, pour l'automne prochain, une exposition horticole; elle aura lieu à la Grenette, à Lausanne, du 10 au 14 octobre inclusivement. Nous croyons intéresser nos lecteurs en reproduisant les données principales du programme qui vient d'en être publié.

Les produits admis à l'exposition seront classés de la manière suivante :

- | | |
|----------------------------|----------------------------------------------------|
| 1 ^{re} catégorie. | Plantes de serre chaude. |
| 2 ^{me} » | Plantes de serre tempérée. |
| 3 ^{me} » | Plantes de plein air. |
| 4 ^{me} » | Fleurs coupées : bouquets corbeilles, jardinières. |
| 5 ^{me} » | Plantes potagères. |
| 6 ^{me} » | Fruits. |
| 7 ^{me} » | Arboriculture. |
| 8 ^{me} » | Objets ayant un rapport direct |

avec l'horticulture : Poterie usuelle ou de luxe, coutellerie, outils, meubles de jardin, ouvrages en tuf et ciment, volières, vases, appareils pour le chauffage des serres, plans de jardins, de serres, de parcs, etc.

Des récompenses seront décernées par la Société. Tous les horticulteurs et amateurs, tant de Suisse que de l'étranger, sont invités à concourir.

Le jury, qui sera composé d'horticulteurs et d'amateurs choisis, si possible, parmi les étrangers à la localité, décernera les prix sans connaître les noms des exposants; les opérations du jury auront lieu le mercredi 9 octobre, ensorte que, dès le lendemain, le public pourra connaître les noms des exposants récompensés.

Les prix, soit en nature, soit en espèces, seront reçus au bureau de la Société et dans les bureaux des principaux journaux. Toute personne qui souscrita pour une somme qui ne sera pas inférieure à 5 francs aura droit à une carte de circulation personnelle.

Un excellent orchestre se fera entendre dans l'enceinte de l'exposition, pendant toute sa durée. Un marché aux fleurs se tiendra en dehors de l'exposition. Le lundi, 14 octobre, il y aura une vente aux enchères des produits.

Toutes les plantes présentées pour concourir devront être la propriété exclusive de l'exposant et être en sa possession depuis trois mois au moins; il y a exception à cette règle pour les plantes les plus nou-

velles, obtenues de semis ou nouvellement introduites.

Toutes les demandes d'admission au concours doivent être formulées par écrit, *avant le 10 septembre*, auprès de M. G. Auberjonois, commissaire-général pour l'exposition, à Lausanne.

III^{me} Causerie genevoise.

Le centre de la ville possède aussi des rues étroites (la plupart assez inclinées pour que la descente en devienne fort dangereuse par les temps de neige et de verglas), qui relie la Genève aristocratique des anciens jours à cette jeune et splendide cité qu'on a vue s'élever comme par enchantement sous la baguette du progrès.

Ces rues sombres, humides, où le soleil aurait besoin d'un passeport, tant il y est étranger, renferment une population ouvrière toute différente de celle du faubourg St-Gervais.

Les vieux Genevois n'y sont pas en majorité; c'est plutôt là qu'habitent ceux de nos voisins qui viennent confectionner nos habits, nos chaussures, bâtir nos maisons, exercer, en un mot, certains états qu'un sot préjugé écarte avec soin de nos familles, bien qu'ils soient tout aussi honnêtes et plus lucratifs maintenant que plusieurs branches de la fabrique d'horlogerie.

Ici, les boutiques, métamorphosées ailleurs en élégants magasins, ont conservé leur caractère primitif et conséquemment leur harmonie avec l'aspect des maisons, bien fait pour donner de la tristesse à ceux pour qui l'air, le soleil et l'espace sont non-seulement une nécessité de la vie physique, mais un besoin de la vie morale. On rit, on chante. on aime pourtant sous ces murs gris, parce que la jeunesse du cœur porte en elle-même le soleil et la gaieté; parce que Dieu a voulu que le pauvre, dans son taudis obscur et dégradé, comme le riche au milieu des splendeurs du luxe, connaît ces heures d'enchantement où le monde réel fait place aux brillantes chimères que l'imagination enfante.

Mais ne nous laissons point égarer loin du but de cette causerie par le rayon de poésie intime dont toute habitation se décore à un moment donné, et revenons aux quartiers qui nous occupent.

Si la tour de Boël, la rue Traversière, la Pélisserie et le Perron (abondamment pourvus de boutiques d'épicerie, où le détail prend des proportions microscopiques, et de cabarets enfumés,) se ressemblent fort; la place de la Madelaine et les ruelles adjacentes ont un cachet tout à fait pittoresque.